



DOSSIER D'INSCRIPTION AUX SERVICES PERISCOLAIRES

Année scolaire
2020-2021

Restauration scolaire – Accueils de loisirs
Etude surveillée

N° compte famille :

Le dossier d'inscription est nécessaire pour toute fréquentation.
Des réservations sont nécessaires pour les fréquentations des mercredis et des vacances.

RENSEIGNEMENTS SUR LA FAMILLE

RESPONSABLE 1 :

Nom : Prénom : né(e) le :

Adresse :

C.P : Ville : Tél. domicile :

Tél. portable : Adresse mail :

Profession : Employeur :

Adresse de l'employeur :

C.P : Ville : Tél. professionnel :

RESPONSABLE 2 :

Nom : Prénom : né(e) le :

Adresse :

C.P : Ville : Tél. domicile :

Tél. portable : Adresse mail :

Profession : Employeur :

Adresse de l'employeur :

C.P : Ville : Tél. professionnel :

Nombre de personnes au foyer :

N° de la CAF :

Numéro de sécurité sociale dont dépend l'enfant :

SITUATION FAMILIALE : marié/pacsé divorcé* union libre célibataire veuf séparé*

MODE DE GARDE : conjointe alternée exclusive* :

Jugement joint : oui non

***Attention** : Les parents, même séparés exercent conjointement l'autorité parentale. En cas de séparation des parents, les deux parents sont donc indiqués comme étant à prévenir en cas d'urgence et autorisés à venir chercher l'enfant.

En cas de droit de garde restreint ou d'autorité parentale unique, la restriction devra **être clairement exprimée et justifiée par la photocopie du jugement.**

Cadre réservé à l'administration

INSCRIPTION

1^{er} ENFANT : Nom : Prénom : né(e) le : Sexe : F M

Inscription scolaire année 2020 / 2021

Ecole : Niveau :

Restauration Scolaire lundi mardi jeudi vendredi

Type de repas : avec porc sans porc

Allergie alimentaire (nature de l'allergie :) } **Prendre rendez-vous avec le médecin scolaire de secteur**

Autre problème de santé :

Inscriptions aux activités

Accueils périscolaires priorité pour les familles en activités professionnelles

➤ **Accueil du matin : 7h00 - 8h20**

oui non

➤ **Accueil du soir : 16h30 - 19h00**

oui non

Pour les enfants inscrits à l'étude : (à partir du CP)

➤ **Etude surveillée (payante dès inscription selon Réglt) : 16h30 - 18h**

oui non

➤ **Accueil du soir après l'étude: 18h - 19h00**

oui non

Accueils de loisirs priorité pour les familles en activités professionnelles

➤ **Accueil mercredis RESERVATION OBLIGATOIRE (hors vacances scolaires)** oui non

Pour les maternels : Accueil de loisirs maternel de 7h à 19h

Pour les élémentaires : Accueil de loisirs à la Maison de l'Enfance de 7h30 à 19h

Trajet Aller : Responsables légaux

Trajet Retour : Responsables légaux

Bus arrêt :

Bus arrêt :

2^{ème} ENFANT : Nom : Prénom né(e) le : Sexe : F M

Inscription scolaire année 2020 / 2021

Ecole : Niveau :

Restauration Scolaire lundi mardi jeudi vendredi

Type de repas : avec porc sans porc

Allergie alimentaire (nature de l'allergie :) } **Prendre rendez-vous avec le médecin scolaire de secteur**

Autre problème de santé :

Inscriptions aux activités

Accueils périscolaires priorité pour les familles en activités professionnelles

➤ **Accueil du matin : 7h00 - 8h20**

oui non

➤ **Accueil du soir : 16h30 - 19h00**

oui non

Pour les enfants inscrits à l'étude : (à partir du CP)

➤ **Etude surveillée (payante dès inscription selon Réglt): 16h30 - 18h**

oui non

➤ **Accueil du soir après l'étude: 18h - 19h00**

oui non

Accueils de loisirs priorité pour les familles en activités professionnelles

➤ **Accueil mercredis RESERVATION OBLIGATOIRE (hors vacances scolaires)** oui non

Pour les maternels : Accueil de loisirs maternel de 7h à 19h

Pour les élémentaires : Accueil de loisirs à la Maison de l'Enfance de 7h30 à 19h

Trajet Aller : Responsables légaux

Trajet Retour : Responsables légaux

Bus arrêt :

Bus arrêt :

3^{ème} ENFANT : Nom : Prénom..... né(e) le : Sexe : F M

Inscription scolaire année 2020 / 2021

Ecole : Niveau :

Restauration Scolaire lundi mardi jeudi vendredi

Type de repas : avec porc sans porc

Allergie alimentaire (nature de l'allergie :) } **Prendre rendez-vous avec le médecin scolaire de secteur**

Autre problème de santé :

Inscriptions aux activités

Accueils périscolaires *priorité pour les familles en activités professionnelles*

➤ **Accueil du matin : 7h00 - 8h20** oui non

➤ **Accueil du soir : 16h30 - 19h00** oui non

Pour les enfants inscrits à l'étude (à partir du CP) :

➤ **Etude surveillée (payante dès inscription selon Réglt): 16h30 – 18h** oui non

➤ **Accueil du soir après l'étude: 18h - 19h00** oui non

Accueils de loisirs *priorité pour les familles en activités professionnelles*

➤ **Accueil mercredis RESERVATION OBLIGATOIRE (hors vacances scolaires)** oui non

Pour les maternels : Accueil de loisirs maternel de 7h à 19h

Pour les élémentaires : Accueil de loisirs à la Maison de l'Enfance de 7h30 à 19h

Trajet Aller : Responsables légaux

Trajet Retour : Responsables légaux

Bus arrêt :

Bus arrêt :

4^{ème} ENFANT : Nom : Prénom..... né(e) le : Sexe : F M

Inscription scolaire année 2020 / 2021

Ecole : Niveau :

Restauration Scolaire lundi mardi jeudi vendredi

Type de repas : avec porc sans porc

Allergie alimentaire (nature de l'allergie :) } **Prendre rendez-vous avec le médecin scolaire de secteur**

Autre problème de santé :

Inscriptions aux activités

Accueils périscolaires *priorité pour les familles en activités professionnelles*

➤ **Accueil du matin : 7h00 - 8h20** oui non

➤ **Accueil du soir : 16h30 - 19h00** oui non

Pour les enfants inscrits à l'étude (à partir du CP) :

➤ **Etude surveillée (payante dès inscription selon Réglt): 16h30 – 18h** oui non

➤ **Accueil du soir après l'étude: 18h - 19h00** oui non

Accueils de loisirs *priorité pour les familles en activités professionnelles*

➤ **Accueil mercredis RESERVATION OBLIGATOIRE (hors vacances scolaires)** oui non

Pour les maternels : Accueil de loisirs maternel de 7h à 19h

Pour les élémentaires : Accueil de loisirs à la Maison de l'Enfance de 7h30 à 19h

Trajet Aller : Responsables légaux

Trajet Retour : Responsables légaux

Bus arrêt :

Bus arrêt :

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Le dossier doit être dûment complété et accompagné des documents suivants : **(originaux et copies)**

-  Pour les nouveaux inscrits ou les cartes perdues :
Photo d'identité (indiquer nom et prénom de l'enfant au dos de la photo) + 6,20€ pour le paiement de la carte farandole (chèque ou espèces). Merci de prévoir le montant exact pour les paiements en espèces. Carte à retirer au Service uniquement.
-  Les trois derniers bulletins de salaire
-  Le dernier avis d'imposition
-  Attestation de paiement des prestations de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF).
-  Tout autre justificatif de ressources (Pôle Emploi, pension alimentaire, Sécurité Sociale, aides sociales...)
-  Extrait de KBIS et/ou de statut pour les entrepreneurs avec le dernier avis d'imposition
-  Relevé d'Identité Bancaire accompagné du formulaire si vous optez pour le prélèvement automatique.

Une information concernant les modalités de fonctionnement des accueils de loisirs des mercredis et des vacances scolaires est jointe à ce dossier.

Nous reconnaissons avoir pris connaissance du règlement intérieur relatif aux accueils périscolaires et à la restauration. Nous déclarons approuver son contenu et nous engageons à nous y conformer.

Poissy, le

Signature des responsables:

**Service Education et Loisirs
Hôtel de Ville**

**Place de la République
78303 POISSY Cedex**

☎ 01.39.22.53.62 / ☎ 01.39.22.53.94 / ☎ 01.39.22.55.73

Fax :01.39.22.56.30

educationloisirs@ville-poissy.fr

Le Service Education de la Ville de Poissy recueille ici, avec votre accord, les données suivantes : nom, prénom, adresse mail, adresse postale, année de naissance et tous les documents demandés page 4 du formulaire d'inscription (bulletins de salaire, dernier avis d'imposition et attestation de paiement de la CAF).

Ces données sont nécessaires afin de tenir à jour votre compte famille et effectuer le calcul de votre quotient familial. Elles seront conservées pendant 10 ans. Elles ne seront en aucun cas cédées ou vendues à des tiers.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978 modifiée, vous pouvez obtenir une copie de vos données et y accéder pour exercer vos droits de rectification, effacement, opposition ou limitation de traitement.

Pour cela, contactez notre déléguée à la protection des données : par courriel sur dpo@ville-poissy.fr ou par voie postale, Mairie de Poissy, Place de la République, 78300 Poissy.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).